



7 rue des Douves
35600 REDON
Tél. 02 99 71 12 13
Fax 02 99 71 12 14
clic@pays-redon-vilaine.fr

L'équipe vous accueille du lundi au vendredi :

- ▶ de 9 h à 12 h :
permanence sans rendez-vous
au CLIC et accueil téléphonique
- ▶ l'après-midi sur rendez-vous ou à votre domicile,
accueil téléphonique de 14 h à 17 h 30
- ▶ dans les permanences délocalisées
à Pipriac et Grand-Fougeray (nous contacter)



Ayez le réflexe **CLIC**
un lieu unique d'information
gratuit

- ▶ pour les + 60 ans
- ▶ pour les personnes en situation de handicap*



Création/Impression : ZPA 115 - 02 97 26 00 42 - © Fotolia

* Antenne Maison Départementale des Personnes Handicapées d'Ille-et-Vilaine

un Service pour répondre à toutes vos questions

AIDE à DOMICILE

Comment dois-je m'y prendre ?

APA

Ai-je droit à l'allocation ?

MAISON de RETRAITE

Quels établissements sur le territoire ?

Quelles sont les aides financières ?

MALADIE d'ALZHEIMER

Qui peut me relayer ?

SITUATION de HANDICAP

À quelles aides prétendre ?

ADAPTATION du LOGEMENT

Qui peut me renseigner ?

SORTIE de l'HÔPITAL

Comment préparer son retour à domicile ?

nos Missions

- ▶ Vous écouter pour mieux comprendre vos besoins et les difficultés que vous rencontrez ;
- ▶ Vous informer sur vos droits et les services sur le territoire ;
- ▶ Vous conseiller pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation ;
- ▶ Vous accompagner dans vos démarches (aide à l'élaboration de dossiers MDPH, APA...) et proposer un suivi si vous le désirez ;
- ▶ Vous proposer des actions de prévention à travers des soirées de réflexion, des conférences, des ateliers thématiques...



écouter...



informer...



conseiller...



orienter...

UN LIEU RESSOURCE D'INFORMATIONS

- les services de maintien au domicile (aide et soin à domicile, portage de repas, téléassistance, aménagement du logement...);
- les aides au répit : accueil de jour, accueil temporaire, groupe d'échange ;
- les coordonnées des associations de retraités, les associations de bénévoles ;
- les établissements d'hébergement pour personnes âgées ou en situation de handicap ;
- les associations de soutien face aux maladies et aux handicaps...

UN ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

- un ergothérapeute peut se rendre à votre domicile pour vous conseiller sur l'aménagement de votre logement et vous proposer des aides techniques pour surmonter vos difficultés ;
- une psychologue propose des temps de rencontre aux aidants familiaux et professionnels et aux personnes isolées.

UNE COORDINATION

- Si vous le souhaitez le CLIC peut vous accompagner dans la mise en place des services.
- Le CLIC a pour rôle de fédérer les différents partenaires autour de la personne et peut jouer un rôle de médiateur entre les différents intervenants locaux.

UN LIEU DE RÉFLEXION PARTENARIALE

- Le CLIC anime des groupes de travail afin d'améliorer la continuité de l'accompagnement des personnes sur le territoire et de proposer de nouveaux services ou temps d'informations avec l'ensemble des partenaires du territoire (l'aide aux aidants, l'isolement et la solitude, l'information et la prévention...)